

# L'école à la maison ? « Proposer une alternative »

## Avant de lire...

**C**est la rentrée. En début de semaine, des centaines de milliers d'enfants et adolescents ont repris l'école. Tous ont ainsi retrouvé camarades de classe, professeurs, établissements scolaires, horaires, rythme de vie... Enfin, presque tous. En

Fédération Wallonie-Bruxelles, un gros millier de jeunes suivent l'enseignement à domicile (EAD), officiellement reconnu. Leur nombre grossit chaque année. Dans notre région, la tendance se développe notamment autour du projet « On décolle », ancré à Royompré (Jalhay), qui rassemble parents et enfants ayant choisi la voie de l'EAD. Jalhay, Verviers, Theux, Liège : chaque mardi, ils sont

parfois jusqu'à trente à se déplacer pour participer à une journée de partage, où adultes et enfants échangent sur leur expérience respective et participent à diverses activités. *L'Avenir Verviers* est allé à la rencontre d'une famille jalhaytoise qui a fait de l'enseignement à domicile un mode de vie : Florence Toussein, Fabrice De Schryver, leurs enfants Marie et Célestine. ■ **A.V.**

## « L'école ne me manque pas »

**D**u haut de ses neuf ans, Marie l'assure : « L'école et les institutrices ne me manquent pas. Je préfère l'école

à la maison. Avant, il fallait se lever tôt, on travaillait beaucoup à l'école puis je devais faire mes devoirs. Maintenant, j'ai du temps pour d'autres choses. J'aime bien aller dans le potager chercher les légumes, aider à découper du bois... plein de trucs. » Dans sa tête, sous sa tignasse

blonde, l'hypothèse d'un manque de socialisation n'existe pas. « Je vais avec mes copines d'école à la danse. Mais en fait, ça ne me manque pas vraiment d'être tous les jours avec, car j'en ai d'autres par mes activités », assure-t-elle. ■ **A.V.**

EdA Philippe La

## Wallonie-Bruxelles : plus de 1 000 cas

**1. L'enseignement à domicile, ça concerne qui ?** Le nombre d'enfants instruits à domicile augmente chaque année, mais demeure relativement marginal : 1 044 cas reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) pour l'année scolaire 2017-2018, contre 920 en 2016-2017, 909 en 2015-2016. La matière de l'enseignement à domicile étant régie par décret depuis avril 2008, les premiers chiffres remontent à 2008-2009 : 502 enfants. L'augmentation du nombre d'inscrits de 2008 à 2013 peut notamment s'expliquer par l'amélioration du contrôle du respect de l'obligation scolaire, selon la FWB : « Des parents dont les

enfants ne sont pas inscrits dans un établissement scolaire et qui n'ont pas effectué une déclaration mais qui, dans les faits, pratiquent ce type d'enseignement, sont interpellés par le service du contrôle de l'obligation scolaire qui clarifie la situation », indique-t-elle.

**2. Quel contrôle ?** Les mineurs d'âge inscrits à l'enseignement à domicile sont soumis à un contrôle du niveau des études au moins l'année où ils atteignent l'âge de 8 ans puis de 10 ans. Ils sont convoqués, pour un contrôle (dans un bâtiment appartenant aux pouvoirs publics, dans la zone géographique où le mineur est domicilié), par le Service général de

l'Inspection, qui émet ensuite un rapport permettant de statuer sur la conformité au décret de l'enseignement prodigué.

**3. Quelles évaluations ?** À l'image des enfants suivant le processus classique d'enseignement, les inscrits à l'EAD doivent présenter les épreuves en vue de l'obtention du CEB, du CE1D et du CE2D, respectivement à 12, 14 et 16 ans. Si, par contre, les deux contrôles du niveau des études ont été insatisfaisants et que l'enfant n'obtient toujours pas de CEB, il doit être inscrit dans une école pendant au moins une année scolaire complète. ■ **A.V.**

## Florence Toussaint et Fabrice De Schryver ont opté pour l'enseignement à domicile pour leurs enfants. Un véritable choix de vie, qu'ils expliquent et justifient.

### ● Interview : Antoine VIDUA

**Florence Toussaint, Fabrice De Schryver, comment se déroule une journée-typique d'enseignement à domicile ?**

**Florence Toussaint :** Les enfants peuvent se lever un peu plus tard – en hiver, ça fait du bien. L'idée est qu'ils soient debout à 7 h 30, 8 h. En général, je m'occupe des leçons plus « classiques », comme le français et les maths. Nous travaillons environ deux heures, en matinée. C'est amplement suffisant. Après, elle fait sa journée : jeux, tâches et activités diverses (chorale, danse, cours de trapèze)...

**Deux heures, uniquement ?**

**Florence Toussaint :** C'est souvent la tape pour l'enseignement à la maison. Car c'est comme un cours particulier : la matière ainsi que la façon de la donner sont directement adaptées à l'enfant. C'est en plus davantage ancré dans le concret, ce qui permet de « faire rentrer » plus vite. Fabrice, lui, prend plus en charge les apprentissages disons informels : par la cuisine, le maniage des outils...

**Fabrice De Schryver :** Ce qui me passionne, c'est l'apprentissage intégré, dans les gestes du quotidien. Le lien direct entre la matière et ce qu'on en fait. Mes leçons, il n'est pas rare qu'elles prennent une demi-journée, car Marie ne se rend pas compte qu'elle apprend (*sourire*)! Lorsqu'ils étaient à l'école (NDLR : Marie, 9 ans, entame sa seconde année scolaire en EAD – enseignement à domicile –, tandis que Célestin, 5 ans, va encore deux jours par semaine à Sainte-Élisabeth), je ne fonctionnais pas comme ça, car ils avaient déjà assez de choses à

faire : cours, devoirs, etc.

**L'apprentissage par le concret est donc, selon vous, un des avantages de l'enseignement à domicile. Quels sont les autres ?**

**Florence Toussaint :** Marie

maintenant beaucoup plus de temps pour faire des choses qu'elle aime. C'est en outre un plus au niveau de l'autonomie : lorsqu'elle allait à l'école, Marie avait tellement l'habitude qu'on lui dise quoi faire qu'une fois à la maison – je caricature un peu –, elle s'asseyait sur une chaise et ne savait pas quoi faire. Maintenant, elle développe imagination et autonomie.

**Fabrice De Schryver :** L'enfant retrouve aussi une possibilité de dormir et n'est plus surchargé : ça lui permet de s'exprimer, de réfléchir à autre chose que l'école, avec une grande liberté. Voir davantage nos enfants nous motivait également beaucoup.

**Florence Toussaint :** On nous demande souvent si nous ne mettons pas nos enfants « en dehors de la société », mais c'est l'effet inverse, Marie a l'occasion de participer et réaliser plein de choses impossibles à faire quand elle allait à l'école : faire du pain pour récolter de l'argent de poche, en prenant le bus pour aller le vendre, par exemple ; ou m'accompagner sur les marchés (NDLR : *M<sup>me</sup> Toussaint est artisane*). L'apprentissage de la vie, pas en vase clos à l'école. Et ça lui permet d'avoir une plus grande variété dans ses contacts : elle n'a plus seulement des amies de neuf ans. **L'EAD n'a ainsi pas d'impact négatif sur la socialisation de l'enfant ?**

**Fabrice De Schryver :** Absolu-

ment pas. De toute façon, nous nous sommes rendu compte que sa dernière motivation à aller à l'école était de voir ses amies. Or, à l'école, elle ne pouvait passer du temps avec elles qu'au moment de la récréation. Certes, elle avait des contacts à l'école, mais extrêmement... canalisés : l'école est un contexte où elles n'ont pas énormément de possibilités de choses à faire.

**Florence Toussaint :** Au final, ses amies, elle ne les voyait pas beaucoup. Elle faisait ses devoirs en semaine et, le week-end, nous étions bien souvent en famille.

**Comment vous arrangez-vous pour que Marie, et plus tard Célestin, soient « à jour » dans l'apprentissage ?**

**Florence Toussaint :** Il y a le programme sur le site de la Fédération Wallonie-Bruxelles... mais il est assez flou. Nous avons commencé en reprenant les cours de son cousin, un an plus âgé, mais ça nous prenait longtemps de tout réécrire. J'ai finalement acheté quelques manuels scolaires, les mêmes que ceux utilisés à l'école.

**Fabrice De Schryver :** Nous devons quand même suivre un ordre, un timing, et donc nous fier à des manuels.

**L'école à la maison, c'est leur choix ou le vôtre ?**

**Fabrice De Schryver :** Ils sont totalement libres, ont le choix. Nous n'avons pas retiré Marie de l'école : c'est elle qui a émis le souhait d'essayer à la maison lorsque nous lui en avons fait la proposition.

**Ce n'est donc pas par rejet de l'enseignement classique de votre part ?**

**Florence Toussaint :** Plutôt l'en-

vie de proposer une alternative. Pour d'autres, l'école convient peut-être très bien.

**Fabrice De Schryver :** Ce n'est pas la solution miracle, mais il y a très peu d'alternatives en Belgique... Et nous ressentons clairement un ras-le-bol du système scolaire. De cette école qui n'avance pas, qui n'arrive pas à proposer quelque chose de vivant. On reste entre quatre murs. Or sortir est fondamental : la vie est à l'extérieur. Ce qui est le plus difficile, c'est l'investissement en tant que parents : ça demande une adaptation complète

de sa vie.

**Florence Toussaint :** Le cas classique est de voir le papa continuer à travailler et la maman rester à la maison.

**Fabrice De Schryver :** Fonctionner avec deux temps-plein, ça me semble impossible pour l'école à domicile.

**Quel est le regard extérieur sur ce choix de vie ?**

**Fabrice De Schryver :** Par rapport aux gens qui avaient peur – et nous les comprenons, ne sachant pas nous-mêmes dans quoi nous nous engageons –, les preuves

sont faites. Marie a fait son premier bilan : il est extrêmement positif. Petit à petit, la situation rassure.

**l'enseignement à domicile est-il votre idéal ?**

**Fabrice De Schryver :** L'enseignement idéal n'existe pas. J'aime d'ailleurs beaucoup l'école et je pense qu'il y a à faire. Les deux peuvent être complémentaires : l'école en termes de potentiel... et à côté la vie, quoi. Il est grand temps que l'enseignement se diversifie et offre davantage de liberté aux enseignants et enfants. ■